Le 20/09/2016



Temps d'Activités Périscolaire (TAP) REGLEMENT INTERIEUR

Année scolaire 2016/2017

VILLE de SAINT-RENAN

I - LOCALISATION

Les TAP se déroulent au sein de l'école ou dans des locaux extérieurs selon l'école et les activités proposées. Les TAP sont gérés, dans le cadre du Projet Éducatif Territorial, par la Ville de Saint Renan via le pôle Enfance Jeunesse Éducation 02.98.84.36.65.

II - JOUR ET HORAIRES

Selon les écoles voire les niveaux de classe, il est déterminé un jour et un créneau horaire. Ces informations figurent sur le livret « Rythmes scolaires ». En cas de retard, l'enfant pourra intégrer l'accueil « libre » (pas d'animation mais une simple surveillance des enfants). Que l'enfant choisisse de s'inscrire au TAP ou de rester en accueil « libre », dans les deux cas, il devra être présent sur l'ensemble du créneau horaire.

III - LES PERIODES D'ACTIVITÉS

Les TAP sont organisés en cycles compris entre chaque période de vacances scolaires soit 5 à 8 semaines.

Cette année 2016-2017, les cycles seront les suivants :

- 1er cycle : du lundi 12 septembre au mardi 18 octobre (5/6 séances)
- · 2ème cycle : du jeudi 3 novembre au vendredi 16 décembre (6 séances)
- 3ème cycle : du lundi 3 janvier au vendredi 10 février (6 séances)
- · 4ème cycle : du lundi 27 février au vendredi 7 avril (7 séances)
- · 5ème cycle : du lundi 24 avril au vendredi 7 juillet (11 séances).

IV - INSCRIPTIONS

Tout enfant scolarisé doit être renseigné dans le dossier familial. Celui-ci est distribué par le biais des écoles. Il est à rapporter à l'école. **Dès lors**, vous pourrez inscrire votre enfant au TAP. Sans dossier familiale, l'enfant ne sera pas pris en charge par l'équipe d'animation.

Les TAP sont gratuits pour les familles et non obligatoires.

Toutefois, pour des raisons d'organisation et de sécurité, la participation au TAP demande **obligatoirement une inscription préalable.** Cette inscription est un engagement sur tout le cycle de l'activité (période de vacances à vacances).

En cas d'absence exceptionnelle, vous devez prévenir le directeur des TAP.

A la fin du premier cycle, tous les enfants recevront par leur enseignant, le planning des activités proposées pour les 2 cycles suivants, et avant les vacances de noël pour les 2 derniers cycles. Pour Notre Dame de liesse l'inscription se faisant en ligne les enfants recevront un email pour effectuer l'inscription.

L'enfant choisira les activités par ordre de préférence. La famille aura jusqu'à la veille des vacances pour compléter et remettre la fiche d'inscription à l'enseignant ou aux animateurs des garderies. Le nombre de places par activité étant limité, les enfants n'auront pas forcément leur premier choix. Les groupes d'enfants constitués seront affichés sur les portes de chaque école. Pour favoriser le lien social, la découverte de l'autre et « le vivre ensemble », un mélange des classes sera possible.

L'enfant guittera le TAP accompagné de ses parents, d'une personne habilitée (autorisation

parentale qui se trouve dans le dossier d'inscription) ou seul à partir de 10 ans (si autorisé) ou sera transféré aux enseignants.

Tout changement de situation doit être signalé au directeur des TAP.

V - LES ACTIVITES

Cinq grands domaines d'activités seront proposés.

Culturel et d'expression

Axées sur une volonté d'expression et de créativité des enfants, ces activités (musique, danse, théâtre...) servent aussi à éveiller la curiosité et à s'initier aux arts. Elles peuvent être l'occasion de productions collectives, de manifestations festives...

Scientifique et technique

Initier les enfants à la méthode scientifique en leur faisant apprécier la science par le jeu. (fusée à eau, la gravité, la météo, astronomie, etc.)

Sportif

Ces activités permettent, à l'intérieur et en plein air, de pratiquer des jeux de coopération, d'opposition, d'orientation, d'équilibre, d'adresse, de stratégie et de découvrir des sports méconnus (Kinball, Tchouckball, etc.).

Eco-citoyen

Acquérir des connaissances et des méthodes nécessaires pour se situer dans son environnement, développer l'esprit critique et être sensibilisé à l'éco-citoyenneté (réduction des déchets, consommation responsable, compostage, agriculture biologique, création d'abris à insectes, etc.).

Manuel

Faire émerger les volontés créatives et artistiques de l'enfant en développant la motricité fine. Enrichir les connaissances tactiles et intellectuelles à travers différents outils et supports.

VI - PROJET PEDAGOGIQUE

L'objectif pédagogique général est de « Mettre en place une organisation du temps scolaire plus respectueuse du rythme naturel d'apprentissage et de repos des enfants, et ainsi favoriser leur réussite scolaire ».

Le projet pédagogique des Temps d'Activités Périscolaires s'appuie sur la politique Enfance Jeunesse de la ville dont découle le Projet Éducatif Territorial.

Le projet pédagogique décrit l'ensemble des éléments que l'équipe d'animation va mettre en oeuvre pour répondre au projet éducatif territorial. Comme tout projet pédagogique, il s'enrichit au fur et à mesure des expériences, il est adaptable et évolutif dans le temps.

Plus précisément, les objectifs pédagogiques se déclinent de la façon suivante :

- · Développer l'ouverture d'esprit et la curiosité.
- Rendre l'enfant acteur de ses choix.
- · Sensibiliser à l'environnement.

VII- DIRECTION

L'équipe d'encadrement des TAP de la ville de Saint Renan est constituée :

- · de 3 directeurs diplômés (BPJEPS,BAFD)
- · de 13 animateurs qualifiés (BAFA, CAP Petite enfance...)
- · d'intervenants locaux, sous réserve que les projets proposés puissent s'intégrer au projet pédagogique des TAP.